

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19501 - 75ÈME ANNÉE

Appel aux médecins retraités et tentative de désengorger l'hôpital

Coronavirus : l'aggravation de la crise sanitaire à La Réunion se précise



Hier, l'État a lancé un appel aux médecins retraités ou en disponibilité à La Réunion pour renforcer les équipes de soignants. L'Agence régionale de Santé tente pour sa part de désengorger l'hôpital en cherchant des hébergements pour des personnes contaminées par le coronavirus mais dont l'état permettrait un suivi à distance. Ceci souligne que l'État s'attend donc à une vague de malades arrivant dans les hôpitaux. Cela devait être évité si l'aéroport avait été fermé au trafic passager quand la France a été atteinte par le coronavirus. Le vol cargo d'Air Austral à destination de Mayotte montre qu'il est possible de desservir une île où tout trafic aérien a été suspendu.

La conférence de presse organisée hier par le préfet et l'Agence régionale de Santé a montré une nouvelle évolution de la stratégie de l'État contre l'épidémie de coronavirus à La Réunion. Tout d'abord, le nombre de cas continue d'augmenter. Alors que La Réunion est encore loin d'avoir atteint le pic de l'épidémie, se pose d'ores et déjà la question des moyens. Interpellée à ce sujet, l'Agence régionale de Santé a annoncé une première livraison de masques de protection aujourd'hui.

Plusieurs solutions de réponses locales à l'épidémie ont été évoquées. Cela souligne que le soutien de la France ne pourra pas être à la hauteur de la crise. En effet, le

Mistral dont l'arrivée est attendue la semaine prochaine dans notre île n'a pas vocation à amener du matériel et des moyens humains à La Réunion et à Mayotte, mais de fournir un support logistique qu'il reste à bien préciser (voir par ailleurs). Autrement dit, La Réunion devra non seulement compter sur ses seules forces pour résister à l'épidémie, tout en apportant un soutien à Mayotte où les infrastructures sont encore moins développées que dans notre île.

Pas assez de lits à l'hôpital

La Réunion n'a pas encore atteint le pic de l'épidémie. Elle est encore en stade 2, ce qui autorise le recours à 700 tests par jour, ainsi que le suivi de la quarantaine des personnes contaminées, et aussi de celles qui viennent de France en étant potentiellement porteuses du coronavirus.

L'essentiel reste deux annonces de l'ARS. Tout d'abord, l'Agence régionale de Santé lance un appel au volontariat à destination des médecins retraités ou en disponibilité vivant à La Réunion afin de renforcer les équipes de soin dans la perspective d'une aggravation de la situation.

Un autre indice de cette aggravation prévisible, c'est la recherche d'hébergements pour des patients atteints du coronavirus et soignés au CHU Nord afin de désengorger l'hôpital. Le but étant de ne réserver l'hospitalisation qu'aux personnes atteintes d'une forme sévère du coronavirus, comme des difficultés respiratoires. Compte tenu du passage du Mistral à

Mayotte avant La Réunion, la possibilité que les hôpitaux de La Réunion fassent de la place pour des Français résidents à Mayotte notamment, n'est pas à exclure.

L'ARS estime d'ailleurs que ces hébergements permettraient aux patients de passer leur quarantaine de manière plus conviviale, car entre personnes qui ont déjà le coronavirus, on peut se passer de gestes barrière car on est déjà contaminé, a dit en substance une représentante de l'autorité sanitaire.

Indices de l'aggravation

L'appel aux retraités et le refus de soigner à l'hôpital tous les patients atteints ne sont pas de bon augure. Ce sont deux signes de l'aggravation de la situation. Autrement dit, il n'est pas à exclure qu'un tri des patients s'opère à La Réunion si la vague subie par la France s'abat dans notre île.

Faute de moyens, des personnes ne seront pas soignées et mourront. Ce scénario catastrophe sera malheureusement possible, si l'épidémie à La Réunion suit la même progression qu'en France.

L'envol aujourd'hui d'un avion cargo de La Réunion pour Mayotte, où l'aéroport est fermé depuis plusieurs jours, montre qu'il aurait été possible de maintenir une « continuité territoriale » aérienne avec la France en limitant le trafic aérien aux marchandises, et donc en évitant d'importer des cas de coronavirus. Ceci aurait aussi permis aux avions d'emporter plus de fret. Mais la France a-t-elle encore les moyens d'une politique sanitaire à la hauteur de la crise ?

En attendant, comme dans toute situation de guerre, c'est la pénurie qui reste la principale menace. Cette pénurie existe déjà dans les équipements de protection contre le coronavirus, qui sont pourtant une priorité de l'État.

M.M.

Lutte contre la propagation du COVID-19

Maurice Gironcel demande l'ouverture de la Poste de Sainte-Suzanne

La direction de la Poste a décidé de ne pas ouvrir tous les bureaux de poste de La Réunion en raison de l'épidémie de coronavirus. Elle prévoit donc de maintenir fermé celui de Sainte-Suzanne. Maurice Gironcel, maire de la commune, demande à la Poste de revoir sa décision et d'ouvrir la Poste de Sainte-Suzanne. En effet, la commune compte plus de 23 000 habitants d'une part, et d'autre part de nombreux habitants doivent se rendre dans une Poste pour utiliser l'argent de leurs prestations sociales.

« Les services de la Poste et de la Préfecture nous ont informé que le bureau de Poste de la ville de

Sainte-Suzanne ne sera pas ouvert au public. Je déplore cette situation, incomprise par la population de Sainte-Suzanne.

En effet, la Commune de Sainte-Suzanne compte une population de 23 728 habitants qui ont ce droit légitime de bénéficier d'un service public essentiel, surtout en ces temps de crise.

Je ne peux donc que regretter une telle situation qui pénalise fortement les publics les plus fragiles, qui se trouvent ainsi dans l'obligation de se déplacer dans les bureaux de poste des autres communes, afin de pouvoir bénéficier de leurs prestations sociales.

Je rappelle que les services de la Poste avaient par ailleurs sollicité et obtenu le concours de la police

municipale et des services techniques communaux, pour une sécurisation et un appui logistique à l'accueil du public.

La fermeture du bureau de poste de Sainte-Suzanne va entraîner des déplacements contraires aux règles de confinement et va engendrer des contraintes de fonctionnement, sur les services du CCAS, déjà très fortement sollicités.

J'interpelle donc solennellement la direction de la Poste de La Réunion, afin qu'elle reconsidère sa position et que le bureau de poste de Sainte-Suzanne puisse ouvrir, dans les mêmes conditions que les autres bureaux de l'île, dès ce samedi. »

Une escale qui ne correspond pas à la mission officielle

Quelle sera la cargaison du Mistral après son passage à Mayotte ?

En pleine épidémie de coronavirus, la France envoie un important navire militaire dans notre région, c'est le Mistral. Sa mission est de participer à un « pont maritime » entre La Réunion et Mayotte afin de transporter de La Réunion à Mayotte des équipements médicaux notamment. Mais que signifie alors sa première escale à Mayotte ? La justification officielle prête à sourire. Sa mission n'est-elle pas d'organiser l'évacuation sanitaire vers La Réunion de Français vivant à Mayotte ainsi que dans des États de notre région ?

Mayotte accueille aujourd'hui le Mistral. Ce porte-hélicoptère de la Marine militaire française est un bâtiment de plus de 200 mètres de long, un des fleurons de l'armée. Mais il ne dispose à son bord ni d'équipes médicales, ni de matériel pour soutenir la lutte contre le coronavirus.

Officiellement, la mission du Mistral est logistique. Il doit assurer un « pont maritime » entre La Réunion et Mayotte. Il sera utilisé pour transférer du matériel de notre île vers Mayotte.

Mais aussi étonnant que cela puisse paraître, le Mistral s'est d'abord arrêté à Mayotte avant de mettre le cap sur notre île. Le pré-

texte de cette escale ne manque pas de faire sourire : débarquer des véhicules pour appuyer la distribution de colis alimentaires aux plus démunis dans le cadre du confinement de la population. Mayotte n'est pas une île sans voiture. L'argent transféré par la France dans ce pays a notamment permis la croissance du parc automobile. Si tous les véhicules de l'administration ne suffisaient pas, l'État aurait les moyens de réquisitionner des taxis, des bus et des camions pour transporter l'aide alimentaire à ceux qui en ont besoin.

Mais le but de l'escale à Mayotte ne répond-il pas à une autre mission. Pour rappel, le 27 mars dernier, l'ARS de Mayotte avait publié un communiqué indiquant que :

« Suite à l'annonce d'Emmanuel Macron, le Mistral, porte-hélicoptère de l'armée française, devrait arriver début avril à La Réunion et venir en soutien dans la zone océan Indien. Ce navire n'a pas vocation à disposer d'équipes médicales ou de matériel à bord. Mobile dans la zone, il va surtout permettre d'acheminer du matériel médical et de rapatrier les Français isolés à l'étranger ».

Sans doute le rapatriement de

Français vers La Réunion est le volet le plus important pour la France, toujours soucieuse de protéger ses ressortissants. Et, compte-tenu de l'insuffisance des infrastructures médicales à Mayotte, ne serait-il pas prévu que des Français atteints par le coronavirus soient transférés de Mayotte vers un hôpital à La Réunion ? Ne serait-ce pas le but de chaque rotation car on imagine mal ce bateau faire la traversée à vide entre Mayotte et La Réunion ? En tout cas, la volonté de libérer un maximum de lits d'hôpitaux semble s'inscrire dans cette stratégie, car il est clair qu'à Mayotte, le seul hôpital existant ne pourra qu'être rapidement débordé en cas d'explosion de l'épidémie comme en France.

Autrement dit, La Réunion et Mayotte devront gérer une pénurie de moyens, faute d'aide suffisante de la part de la France.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Otè

La montr mamzèl - promyé morso

Mézami, mi sava rakont azot in zistoir la spassé dann tan moin lété marmaye sansa noré pi éspassé dann tan moin lété marmaye. Pars mi rapèl pi si zistoir-la la vréman spassé, sansa si mi pans la spassé san k'sa i ariv pou vréman. An touléka mi rakont azot sa konm li lé marké dann in pti kartyé mon mémoir é si zot osi zot néna in zistoir bien ramasé dann zot mémoir azot, akoz zot i rakontré pa ? An touléka, zot i pé rakont sa zot zanfan pou sak lé jenn, pou zot ti zanfan pou sak konm moin i komans a daté pars zot lé sir zanfan épi pti zanfan va ramass sa bien konm k'i fo.

L'avé inn foi, pou inn bone foi, mésyé lo foi la manz son foi èk in grinnsèl.

Dann tan-la-moin la di azot dann tan moin lété marmaye - nout famiy téi rèss lékol. Pa in gran lékol, mé in pti lékol dan lé-o, mé mi pé dir azot lékol-la néna ziska zordi in plas éspésyal dann mon kèr. Mi pans sé la moin la pass mon méyèr tan. Moin la konète la in pé bon moman, épi in pé mové moman mé aforstan mèm lo mové la vni bon pars moin la rann ali zoli dann mon mazinasyon.

Kriké ! Kraké ! Kriké Méisyé ! Kraké Madam ! Moin la fine dir azot mon momon lété diréktris lékol, in pti lékol dan lé - o. Pandan in bon pé d'tan l'avé dé-troi métrèss lékol, lo mèm pandan in bon bout tan Ziska k'in zour lékol la dévloppé épi plizyèr jenn amontrèz l'arivé. Olèrk dé-troi klass la fé plizyèr : inn pou lo kour préparatoir, l'ot pou kour élémantèr in épi dé, in n'ot pou kour moyin inn épi dé pou fin d'étide in épi fin d'étid 2. Zistoir mi rakont azot la spass kan la fé kour élémantèr inn épi kour élémantèr dé épi la nonm in métrèss konm amontrèz dan la klass-la..

Mi rapèl bien l'amontrèz l'ariv lékol abiyé konm i abiyé dann Sin-Dni, la kapital. L'avé

in korsaz blan briyan épi in zip noir. Arzout èk sa in zoli soulyé vèrni, in sak a min épi in sak lékol. Son bann talon téi tap dsi karo é téi fé Tok ! Tok ! tok ! Marmaye dan lé o l'avé zamé vi in n'afèr konmsa. Zot i koné la mode i mète lo tan pou sort Sin-Dni épi pou monté. Anpliské sa èl téi mète in parfin téi san pli bon ké san bon. La boutik madam Mong-Hine i vann pa parfin konmsa touzis inn-dé pti boutèye ponpéya épi la poud tokalon mé sa lété pa lo bann lodèr lo pli délika ké l'avé. An touléka lo mamzèl lété dèrnyé kri pou sak i konsèrn la mode.

Koton mayi i koul ! rosh i flote !

Romark bien, in parfin soi ou i yèm, soi ou i yèm pa. I paré Adèl téi yèm pa parfin-la, èl té pli zabityé avèk lodèr park koshon pars lété èl téi songn lélvaz koshon son famiy. I paré sa tête la tourné si tèlman Yoland té oblizé amenn aèl dann la klass la Diréktris pou boir in kou d'lo dsèl épi manz in gazon do ri tourné dann la sos la vèye. Sa la romète aèl an form épi èl la rorant dan la klass bien konm k'I fo... Bann garson la gaskone aèl in pé mé san plis. La solman di aèl èl i profèr lodèr park koshon plito ké parfin, mé Adèl la pa trakass aèl pou sa. Pètète té vré finalman é la sèl shoz è la réponn : « Akoz ?zot lé zalou mon koshon ? ébin tanpir pou zot pars ni songn é ni manz é la pa toulmoun i pé vant azo pou'sa. ». La métrèss la lans in mové kou d'zyé é bann garson la fèrm zot také.

Mèrkrodi proshin : dézyèm morso.

Justin